



UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE SUITE AU DÉFI 41 DE LUDOVIC CHORGNON

À l'occasion de la Commission permanente qui réunissait aujourd'hui les élus départementaux, Maurice Leroy, Président du Conseil départemental, a fait voter une subvention exceptionnelle de 15 000 € pour l'association Globe Runner qui organisait le *Défi 41*, relevé avec brio par Ludovic Chorgnon.

Ludovic Chorgnon, désormais plus connu sous le nom de « Ludo le fou » a réalisé un exploit en accomplissant cet été le *Défi 41* (41 IronMan en 41 jours). Sa performance contribue au rayonnement du Loir-et-Cher au niveau national.

L'association Globe Runner qui a organisé ce *Défi 41* a dû faire face à la défaillance de certains partenaires financiers. Pour pallier cela et pour saluer la prouesse de Ludovic Chorgnon, l'Assemblée départementale accorde une subvention exceptionnelle de 15 000 € à son association.

« Au-delà de son exploit sportif, c'est la mise à l'honneur de notre département qui tenait à cœur à Ludo ; il a réussi son pari. Nous sommes fiers de lui. Ludo prouve que les projets les plus fous prennent vie en Loir-et-Cher ! » déclare Maurice Leroy.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12